



# Fiche d'inscription

Référence : ENR 003  
 Indice : 00  
 Date : 12 juin 2019  
 Page : 1/1

## FORMATION des « PERSONNES COMPETENTES EN RADIOPROTECTION »

(Arrêté de 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation)

- Formation initiale de Niveau 1                       Formation Renouvellement de Niveau 1  
 Formation initiale de Niveau 2                       Formation Renouvellement de Niveau 2

Formation	Niveau 1		Niveau 2			
	Médical	Industriel	Médical		Industriel	
Initiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sources scellées		Sources scellées	
Renouvellement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sources non scellées		Sources non scellées	

Date de formation : .....  
 Lieu :  Lyon             Montreuil  Rennes     Le Mans  
 Nom et Prénom : .....  
 Adresse .....  
 Numéro de SIRET : .....  
 Téléphone : .....  
 E-mail (obligatoire) .....

**Merci de nous adresser :**

- 1) Pour les deux types de formation : initiale ou de renouvellement :
  - Carte d'identité recto verso
  - CV
  - Diplômes universitaires et professionnels (Minimum Bac scientifique ou équivalence)  
 Pour les diagnostiqueurs, votre titre II ou III obtenu auprès de votre centre de formation
  - Photo d'identité
  
- 1) **En cas de renouvellement de la PCR**
  - une copie de votre attestation de formation PCR initiale en cours de validité (s'il s'agit d'un renouvellement PCR)
  - L'évaluation des connaissances doit être faite entre la 4<sup>ème</sup> et la 5<sup>ème</sup> année
  - le rapport d'activités radioprotection sur les 3 dernières années.
  - Rapport de contrôle en radioprotection.
  - Visa IRSN et déclaration ASN

**Le stagiaire**